

UN 1122477

OCT - 7 1980



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/C.4/35/5/Add.4
6 octobre 1980

ORIGINAL : FRANCAIS

Trente-cinquième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 18 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

Demande d'audition

Télégramme daté du 2 octobre 1980, adressé au Président de
la Quatrième Commission par MM. Leili Mohamed Salem,
Amara M'Hamed Ben M'Barek, Mohamed Laaribi et Mohamed Kher 1/

Laayoune

En notre qualité de parents des citoyens originaires du Sahara marocain
séquestrés à Tindouf nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir nous
autoriser à nous exprimer devant la Quatrième Commission de l'Assemblée générale
des Nations Unies.

Leili Mohamed SALEM

Amara M'Hamed Ben M'BAREK

Mohamed LAARIBI

Mohamed KHER

1/ Distribué conformément à une décision prise par la Quatrième Commission à
sa 7ème séance, le 6 octobre 1980.

80-23588